



vous guider



Conception et réalisation MSA Ardèche Drôme Loire - Service Action Sanitaire et Sociale - mise à jour mars 2015

Pour tout contact :

- Sud Ardèche/Drôme : Julie Malsert 06 34 12 67 31
malsert.julie@ardechedromeloire.msa.fr
- Nord Ardèche/Drôme : Denise Lombard 06 16 16 89 63
lombard.denise@ardechedromeloire.msa.fr
- Loire : Jacqueline Gagnière 06 34 12 68 26
gagniere.jacqueline@ardechedromeloire.msa.fr
- Secrétaire-Assistante : Nathalie Serran 04 75 75 68 95

N'hésitez pas à contacter votre MSA
www.msa-ardeche-drome-loire.msa.fr

Mieux Vivre en Milieu Rural

Appel à Projets Jeunes 2015

■ Concours départemental et national



■ Un appel à projets proposé par la MSA

Objectif

Offrir aux jeunes du milieu rural la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de vie et de la qualité de vie des autres habitants des territoires concernés par les projets.

Conditions de participation

- groupes composés d'au moins 3 jeunes,
- possibilité pour eux d'être en contact avec des associations ou toute autre structure accompagnant leur initiative et permettant son développement,
- être âgé de 13 à 22 ans, à la date du dépôt de la candidature. Autorisation parentale pour les mineurs,
- résider dans une des communes listées dans le tableau ci-après, ou faire partie d'un groupe composé majoritairement de ressortissants agricoles domiciliés en milieu urbain, sur le territoire Ardèche Drôme Loire.

Communes concernées

En Ardèche	En Drôme	En Loire
toutes les communes	toutes les communes sauf Romans, Valence, Montélimar	toutes les communes sauf Roanne, St Etienne, St Chamond, Firminy, Rive de Gier

Thématiques éligibles

- culture et arts,
- solidarité et citoyenneté,
- santé et activités physiques et sportives,
- toute démarche innovante.

Procédure

Le travailleur social MSA remet un dossier de candidature aux jeunes, lors d'un 1er entretien. Les jeunes rendent le dossier complété au travailleur social MSA, au cours d'une dernière rencontre (relecture commune).

■ Deux niveaux de concours : départemental et national

Sélection

Un contrôle de conformité des candidatures est effectué. Le comité technique choisit les projets qui seront présentés.

Concours départemental

1ère quinzaine de décembre : les jeunes présentent leurs projets, devant un jury composé d'administrateurs de la MSA qui décide de l'octroi d'une bourse et de son montant.

Concours national

- Transmission, fin décembre, à la CCMSA des deux projets primés (au niveau départemental) pour concourir au niveau national.
- Sélection de 16 projets, par le jury national, au cours du 1er trimestre de l'année suivante, pour l'attribution de bourses nationales.

Rappel

- * Obligation pour le projet :
 - d'avoir une dimension pérenne,
 - d'être porté, au moins, par 3 jeunes.
 - de faire apparaître, dans un budget détaillé :
 - * la part d'investissement des jeunes,
 - * la part des autres partenaires sollicités
 - * et le montant demandé.
- * Exclusions :
 - des voyages humanitaires,
 - des projets à caractère événementiel,
 - des dossiers portés par une association, une structure, un établissement scolaire,
 - d'un projet déjà primé.



Calendrier 2015

